

Tel. +49(0)911 - 642960

Page: 1/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

· <u>Code du produit:</u> 12593, 11593_A

· <u>UFI:</u> XDE5-Q09H-X00T-036N

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

<u>préparation</u> Colle époxy pour résines

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH

Lechstraße 28

Lechstraße 28 Fax. +49(0)911 - 644456 D 90451 Nürnberg e-mail info@akemi.de

Service chargé des

renseignements: Laboratoire

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008 Pictogrammes de danger Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

¥ 3

GHS07 GHS09

· Mention d'avertissement

Attention

(suite page 2)



Page: 2/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 1)

· Composants dangereux

2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane déterminants pour l'étiquetage:

> Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane and 2,2'-

[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane

Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane (1:2)

H315 Provoque une irritation cutanée. · Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le · Conseils de prudence P101

récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P261 Éviter de respirer les vapeurs. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ P280

un équipement de protection des yeux/du visage/une

protection auditive.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver P302+P352

abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un P333+P313

médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

eau

· Composants dangereux:

CAS: 1317-65-3 calcium carbonate, natural (GCC) EINECS: 215-279-6 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

(suite page 3)

25-50%



Page: 3/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

	(suite	e de la page 2)
CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5 Numéro index: 603-073-00-2 Reg.nr.: 01-2119456619-26-xxxx	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 EUH205 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 %	e de la page 2)
Numéro CE: 701-263-0 Reg.nr.: 01-2119454392-40-0003	Skin Irrit. 2; H315: $C \ge 5$ % Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)] dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl) oxirane and 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 933999-84-9 Numéro CE: 618-939-5 Reg.nr.: 01-2119463471-41-0005	Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane (1: 2) Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	<10%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119489379-17-xxxx	dioxyde de titane Ĉarc. 2, H351	<1%
· Indications complémentaires:	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Position et transport en position latérale stable.

· Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de

sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale

stable.

· Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien · Après contact avec les yeux:

les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

· Risques

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée Etourdissement

Migraine Vertiges Nausées

Manifestations allergiques Risque d'incidents respiratoires.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et

traitements particuliers

nécessaires En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 4)



Page: 4/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 3)

5.2 Dangers particuliers
 résultant de la substance ou du

mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres

substances toxiques n'est pas à exclure.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

· Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les

canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent

impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/

poussière/aérosol.

· 6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point

13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres

rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des

explosions: Aucune m

Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 5)



Page: 5/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 4)

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

· Indications concernant le stockage

commun:

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

Ne pas stocker avec les aliments.

· Autres indications sur les

conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
1317-65-3 calcium carbonate, natural (GCC)
\"FD\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

· DNEL

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-epoxypi	ropoxy)pnenyijpropane
-----------------------------------	-----------------------

Oral	DNEL (Kurzzeit-akut)	0,5 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,5 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	8,33 mg/kg bw/day (ARB)
		3,571 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,75 mg/kg bw/day (ARB)
		0,0893 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	12,25 mg/m³ Air (ARB)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	4,93 mg/m³ Air (ARB)
		0,87 mg/m³ Air (BEV)

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane and 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	6,25 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	104,15 mg/kg bw/day (ARB)
		62,5 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	29,39 mg/m³ Air (ARB)
		8,7 mg/m³ Air (BEV)

933999-84-9 Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane (1:2)

2,9 mg/m³ Air (BEV)

Oral	DNEL (Kurzzeit-akut)	0,83 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,83 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	1,7 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	
		1,7 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	4,9 mg/m³ Air (ARB)

(suite page 6)



Page: 6/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

		(avita da la maa				
	DNEL (Langzeit-wiederholt) 4,9	suite de la pag) mɑ/m³ Air (ARB)				
	, ,	mg/m³ Air (BEV)				
13463-67-7	dioxyde de titane	3 ()				
Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt) 700	0 mg/kg bw/day (BEV)				
Inhalatoire	` -	mg/m³ Air (ARB)				
PNEC	, ,					
	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)pl	hényllpropane				
	ssrig) 10 mg/l (KA)	2.0.46 (10.0.2)				
,	0,0006 mg/l (MW)					
	0,006 mg/l (SW)					
	0,018 mg/l (WAS)					
PNEC (fest	<u> </u>	BO)				
- (0,034 mg/kg Trockengew (•				
	0,341 mg/kg Trockengew (•				
Reaction n		phenyleneoxymethylene)]dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-				
		ne and 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane				
PNEC (wäs	ssrig) 10 mg/l (KA)					
	0,0003 mg/l (MW)					
	0,003 mg/l (SW)					
	0,025 mg/l (WAS)	0,025 mg/l (WAS)				
PNEC (fest) 0,237 mg/kg Trockengew (0,237 mg/kg Trockengew (BO)				
	0,029 mg/kg Trockengew (0,029 mg/kg Trockengew (MWS)				
	0,294 mg/kg Trockengew (SWS)				
933999-84 _'	9 Reaction products of hexane	e-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane (1:2)				
PNEC (wäs	ssrig) 1 mg/l (KA)					
	0,00115 mg/l (MW)					
	0,0115 mg/l (SW)					
	0,115 mg/l (WAS)					
PNEC (fest	.					
	0,0283 mg/kg Trockengew	·				
	0,283 mg/kg Trockengew (SWS)				
	dioxyde de titane					
PNEC (wäs	ssrig) 100 mg/l (KA)					
	1 mg/l (MW)					
	0,127 mg/l (SW)					
PNEC (fest	,	•				
	100 mg/kg Trockengew (M	·				
	1.000 mg/kg Trockengew (•				
Remarques	s supplémentaires: Le prés élaborati	ent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de : ion.				
	les de l'exposition					
Contrôles t		tre indication, voir point 7.				
	e protection individuelle, telles que énérales de protection	e les équipements de protection individuelle				
et d'hygièn		on préventive de la peau avec une crème de protection.				
		(suite page				



Page: 7/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 6)

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du

produit.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour

animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· <u>Protection respiratoire:</u> Filtre provisoire:

Filtre A/P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de

l'air ambiant

• <u>Protection des mains:</u> Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la

peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau

peau.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection

préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

Kresto Classic (http://debstoko.com)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (http://www.stoko.com)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc chloroprène

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 8)



(suite de la page 7)

Page: 8/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6, 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de

protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants

sont appropriés:

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art_No. 730, 731, 732, 733)

Dermatril (Art_No. 740, 741, 742)

Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)

Butylcaoutchouc

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Caoutchouc chloroprène Butoject (KCL, Art_No. 897, 898) Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)

Butylcaoutchouc

Des gants dans les matériaux

suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

Couleur:
 Odeur:
 Seuil olfactif:
 Point de fusion/point de congélation:
 Gris clair
 Typique
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:
 Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition Non déterminé.
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

 Inférieure:
 Non déterminé.

 · Supérieure:
 Non déterminé.

 · Point d'éclair
 Non applicable.

 · Température d'inflammation:
 >300 °C

 · Température de décomposition:
 > 200 °C °C

· Température de décomposition: > 200 °C °C · pH Non déterminé. non applicable

· Viscosité:

· <u>Viscosité cinématique</u>
· <u>Dynamique à 20 °C:</u>

Non déterminé.
110.000 mPas

Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

(suite page 9)



Page: 9/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 8)

Non déterminé. · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur:

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,8 g/cm³ Non déterminé. · Densité relative. · Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Le produit n'est pas explosif. · Propriétés explosives:

· Teneur en solvants:

Teneur en substances solides: 63,4 %

· Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· 10.4 Conditions à éviter

· Décomposition thermique/

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux

types de matières organiques comme les alcools et les amines.

Réactions aux acides puissants.

Réactions au contact des agents de réduction. Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: · 10.6 Produits de décomposition

Gaz/vapeurs irritants dangereux:

(suite page 10)



Page: 10/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation	de la	toxicité	aiguë	(ETA))

LD50 Oral 3.112 mg/kg (rat)

LD50

1317-65-3 calcium carbonate, natural (GCC)

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

>2.000 mg/kg (rat)

LD50 15.000 mg/kg (rat) Oral Dermique LD50 23.000 mg/kg (rabbit)

Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane and 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane

Oral LD50 >5.000 mg/kg (rat) Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat)

933999-84-9 Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane (1:2)

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>4.900 mg/kg (rabbit)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral	LD50	>5.010 mg/kg (rat)
	NOAEL	24.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	24.000 mg/kg (rat) >10.010 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	NOAEL	10 mg/m³ (rat)

LC50/48h >100 mg/l (daphnia magna)

· Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

· Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

· Toxicité pour la reproduction

remplis. · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

(suite page 11)



Page: 11/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 10)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

	TE.T TOXIGITE			
	· <u>Toxicité aquatique:</u>			
	1317-65-3 calcium carbonate, natural (GCC)			
EC50/48h >100 mg/l (daphnia magna)				
EC50/72h >14 mg/l (Desmodesmus subspicatus)				
LC50/96h >100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)				
	1675-54-3 2	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		
	IC50	>100 mg/l (BES)		
	EC10/16h	100 mg/l (pseudomonas putida)		
	EC50/48h	1,8 mg/l (daphnia magna)		
	NOEC/21d	0,3 mg/l (daphnia magna)		
	EC50/72h	11 mg/l (selenastrum capricornutum)		
	LC50/96h	2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		
	Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane and 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane			
	EC50/48h	2,55 mg/l (daphnia magna)		
	EC50/72h	1,8 mg/l (Selenastrum capricornutum)		
	LC50/96h	2,54 mg/l (Leuciscus idus)		
933999-84-9 Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane (1:2)		9 Reaction products of hexane-1,6-diol with 2-(chloromethyl)oxirane (1:2)		
	EC50/48h	23,1 mg/l (green alge)		
		67 mg/l (daphnia magna)		
	LC50/96h 30 mg/l (Leuciscus idus)			
	13463-67-7 dioxyde de titane			
	EC50	>1.000 mg/l (bacteria)		
	EC50/48h	>100 mg/l (daphnia magna)		
	EC50/72h	16 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)		
	LC50/96h	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)		
		>1.000 mg/l (pimephales promelas)		

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Remarque: Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 12)



Page: 12/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 11)

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer

dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)

20 01 27* peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors,

après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé: Alcool

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1	Numéro	ONU	ou numéro	d'identification
------	--------	-----	-----------	------------------

· ADR, IMDG, IATA UN3082

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-bis-[p-(2,3-

> époxypropoxy)phényl]propane, Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)]dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}methyl)oxirane and 2,2'-[methylenebis(2,1-phenyleneoxymethylene)]

dioxirane)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, IMDG

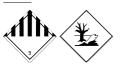
> N.O.S. (bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane, Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)] dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy} methyl)oxirane and 2,2'-[methylenebis(2,1) phenyleneoxymethylene)]dioxirane), MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane, Reaction mass of 2,2'-[methylenebis(4,1-phenyleneoxymethylene)] dioxirane and 2-({2-[4-(oxiran-2-ylmethoxy)benzyl]phenoxy}

methyl)oxirane and 2,2'-[methylenebis(2,1-

phenyleneoxymethylene)]dioxirane)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· IATA



Classe 9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

(suite page 13)



Page: 13/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A (suite de la page 12) Étiquette IMDG, IATA 9 Matières et objets dangereux divers. · Class · Label · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA Ш · 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant: Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Marquage spécial (ADR): Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre) · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers. · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 90 F-A,S-F · No EMS: Stowage Category · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable. · Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. · ADR · Quantités limitées (LQ) 51 · Quantités exceptées (EQ) Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels (-)· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE · "Règlement type" de l'ONU: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-BIS-[P-(2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE, REACTION MASS 2,2'-[METHYLENEBIS(4,1-PHENYLENEOXYMETHYLENE)]DIOXIRANE AND 2-({2-[4-(OXIRAN-2-YLMETHOXY)BENZYL]PHENOXY}METHYL) OXIRANE AND 2,2'-[METHYLENEBIS(2,1-PHENYLENEOXYMETHYLENE) [DIOXIRANE), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 14)



Page: 14/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

(suite de la page 13)

· Catégorie SEVESO

E2 Danger pour l'environnement aquatique

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 200 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de

travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui

allaitent.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· <u>Classe de pollution des eaux</u>: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU 0,0 g/l

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction

allergique.

· Service établissant la fiche

<u>technique:</u> Laboratoire

Date de la version précédente: 08.06.2021

(suite page 15)



(suite de la page 14)

Page: 15/15

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Akepox Panel Adhesive 7030 Komponente A

· Numéro de la version précédente: 2

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de

fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 3

FR